



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication
Office fédéral des routes OFROU

Esquisses d'ouvrages Exigences de la F2 EP

Thoune, 13.12.2021

Auteur : Eckart, Hars

OFROU F2 EP



Esquisses d'ouvrages (EOA) – Documents

- OFROU 12001 Elaboration des projets et construction des ouvrages d'art des routes nationales (2005), Annexe 8
- Instructions du canton de Berne (intégrées dans cette présentation)



EOA – Procédure

- EOA disponible ?
- Changement depuis ? Alors l'utiliser comme base
- Établir ou adapter les EOA
- Établissement selon les documents et détails (voir ci-après)
- Format : DXF et PDF ainsi que DWG ou DGN (attention : rendus, graphiques incorporés et hachures importantes)
- Établissement uniquement pour ouvrages d'art (= avec caractère de risque : sécurité structurale, hydraulique, dangers naturels), ne pas établir pour les éléments de construction, ni pour le tracé ou le BSA
- 2 versions : 1 avec tous les détails et 1 pour les labels des éléments de construction (plan non coté)
- Les mesures de renforcement / modifications liées au projet doivent être différenciées en rouge. L'ouvrage est représenté en noir.



EOA – Détails – OFROU 12001

- Nom de l'ouvrage d'art (OA)
- Année de construction : Nouvelles constructions ainsi que remises en état ; en collaboration avec l'auteur du projet (APR)
- N° d'ouvrage
- Axe
- Emplacement
- L'échelle est donnée pour impression en format A3.

- Coupe longitudinale :
 - portée, dimensions principales
 - altitudes, pentes min / max
 - type de fondations, profondeurs – indiquer la fondation la plus profonde
 - niveau d'eau
 - év. joints – indiquer les joints de chaussée (JCH) s.v.p.
 - év. coupe géologique
 - grandes villes les plus proches dans le sens de la marche

- Situation :
 - dimensions principales, min / max
 - nord
 - sens de l'écoulement et nom des cours d'eau
 - appuis
 - rayon de courbure, angle de biais
 - grandes localités voisines dans le sens de la circulation
 - grandes villes les plus proches dans le sens de la marche



EOA – Détails – OFROU 12001

- Coupe transversale :
 - dimensions principales
 - voie de circulation
 - étanchéité, revêtement
 - dévers min / max
 - grandes villes les plus proches dans le sens de la marche
- Date / signature



EOA – Détails Prescriptions OFROU F2

- Les textes sont lisibles depuis le bas et/ou depuis la droite.
- La légende est placée en bas ou à droite.
- Le tableau des mesures constructives est placé à gauche ou à droite au-dessus de la légende.
- Les données de toutes les mesures constructives sont indiquées – p.ex. Renfort et remise en état du pont 2009 - 2011
- Pour chaque mesure constructive le APR est indiqué.
- Le canton est indiqué comme « BE » resp. « VS ».
- Les Km de début et de fin sont indiqués selon les panneaux de kilométrage le long de la RN.
- Le numéro de tronçon UPlANS est indiqué, donc p.ex. N12.84.
- Le numéro correct d'ouvrage KUBA est indiqué, donc p.ex. F 01 (BE : avec espace, VS : sans espace : P0662).
- Situation avec indication des voies de circulation qui croisent. La largeur des voies et des trottoirs doit être indiquée.
- Coupe longitudinale avec indication des voies de circulation qui croisent, y compris indication des directions pour les RN et rampes, également pour l'ouvrage lui-même ; talus, largeur des pistes cyclables et chemins pédestres ainsi que des banquettes (également en coupe transversale) ; gabarit d'espace libre, et hauteurs libres si déterminantes
- Coupe(s) transversale(s) avec indication des directions du voyage, du gabarit d'espace libre et des hauteurs libres ainsi que des altitudes ; barrières / systèmes de guidage, conduites principales de drainage, conduites de service; La largeur des voies et des trottoirs doit être indiquée – à indiquer clairement svp.
- 1 exemplaire avec dimensions principales et 1 exemplaire sans dimensions principales, mais avec indication des noms des lieux et des canalisations
- Indiquer graphiquement chaque échelle utilisée (barres d'échelle).
- Rapporter le numéro de l'objet d'inventaire dans un nouveau champ dans le bloc d'identification de l'ouvrage.

EOA et plans d'entretien (PEN) Les marquages routiers doivent être clairement indiqués dans le plan de situation.



EOA – Détermination du km d'entretien dans le cas de rampes qui traversent la RN en question

